

**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA HAUTE-SAONE**

Extrait du Registre des Délibérations
Travaux de la Compagnie

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

**Séance Extraordinaire
du 15 janvier 2018**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DE
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Actions de promotion de l'apprentissage -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 15 janvier à 18 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE.

Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône est excusé.

Membres titulaires : 26
Quorum : 14
Membres présents : 15
Membres excusés : 11

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de
MEMBRES TITULAIRES

NOM - Prénom	ENTREPRISE	Présent(e)	Excusé(e)
BERTRAND Elise	BESSON		▲
CABANEL Laurence	NERAMUN		▲
CHAMBRE Fabrice	CRIT INTERIM	▲	
CORDONNIER Alexandre	GALVANOPLAST		▲
DELBOS Martine	PEPINIERES GUILLAUME	▲	
EUVRARD Jean-Marie	V.E.D.		▲
FERRAND Hervé	TOROP.NET	▲	
FERRARI Pascal	AU GRAND BAZAR FOUINE BAZAR		▲
FRIQUET Franck	SARL DISTRI SCEY - CARREFOUR CONTACT	▲	
GIRARDOT Vincent	SAS JUCOREL (INTERMARCHÉ)		▲
GRAVELLE Bruno	INTERMECA	▲	
GROSPERRIN François	SARL E.G. PRESTATIONS	▲	
GUTHERLE Thierry	LA DAME VERTE		▲
LAMOUCHE Sophie	LE COMPTOIR DES AROMES		▲
MASSON Catherine	1 OU 2 MAILLES	▲	
MERCIER Anne-Laure	M.B.M.	▲	
MERTENS Frédéric	MECA PRECIS METAL	▲	
MILLERET Denis	ETS MILLERET CENTRALE LAITIERE NOTRE DAME DE LEFFOND	▲	
NOGARA Nelly	CONFECTION ELLE ET LUI		▲
PITON Jean-Luc	SA S.I.B.R.	▲	
PRUNIER Daniel	SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LURE		▲
QUIVOGNE Jean-Luc	S.A.H.G.E.V.	▲	
RIGOULOT Marie-Claude	TRANSPORTS RIGOULOT	▲	
SAIRE Jean-François	SAIRE SARL	▲	
SASSARD Benoît	AXA ASSURANCES		▲
SAUGIER David	ETABLISSEMENTS WALTEFAUGLE	▲	

5 – Délibérations

I./ Contexte

La CCI de Haute-Saône contribue à développer et promouvoir l'alternance et l'apprentissage au travers d'actions auprès des entreprises et des jeunes. Elle appartient par ailleurs au réseau d'accueil et d'information POINT A.

En coordination avec la CCIR Bourgogne-Franche-Comté, la CCI de Haute-Saône a sollicité le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pour obtenir un concours financier de façon à mettre en place différentes actions en 2018 concourant à la promotion de l'apprentissage, à savoir :

- **la participation aux « Mercredis de l'apprentissage »** : Manifestation nationale, les Mercredis de l'apprentissage, sont un moment d'échange et de découverte à destination des jeunes permettant de répondre à toutes leurs questions : formation, contrat, congés, rémunération, alternance entreprise/CFA ;
-
- **l'intervention** des permanents du service Apprentissage **dans des collèges ou des lycées de Haute-Saône** ;
-
- **la promotion des mini-stages en entreprise** : Le mini stage permet de découvrir l'entreprise et ses différents métiers, choisir sa filière et concrétiser son projet professionnel, et de se faire connaître d'un futur employeur pour éventuellement signer un contrat d'apprentissage. Il est à destination des collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et des lycéens, pendant les vacances scolaires ;
-
- la participation au **forum de l'emploi d'Arc les Gray** et au **salon apprentissage** organisé par la CMA à **Vesoul**.

Ces actions nécessitent des moyens financiers d'un **montant de 5 580 euros** constitués par des charges de personnel, de publicité, de fournitures et de déplacements (détail ci-après).

ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS	MOYENS FINANCIERS				
		Charges personnel	de	Publicité	Fournitures	Déplacements
LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE	Ouverture d'une permanence à destination des jeunes en recherche d'orientation pour informations sur l'apprentissage – 1 mercredi à déterminer	800 €		500 €	500 €	
INTERVENTIONS DANS LES COLLEGES ET LYCEES	Organisation d'interventions des permanents du service apprentissage dans les collèges et lycées du département de la Haute-Saône	1 200 €			250 €	250 €
ACTION DE PROMOTION DES MINI-STAGES EN ENTREPRISE	Action en vue de la valorisation des mini-stages en entreprise	300 €			150 €	
PARTICIPATION AU FORUM DES METIERS A ARC LES GRAY	Tenue d'un stand par un permanent du service apprentissage	500 €			500 €	100 €
PARTICIPATION AU SALON DE L'APPRENTISSAGE ORGANISE PAR LA CHAMBRE DE METIERS	Tenue d'un stand par un permanent du service apprentissage	500 €				30 €
TOTAL MOYENS FINANCIERS		3 300€		500 €	1 400 €	380 €
TOTAL GENERAL		5 580 €				

Ils seraient pris en charge à hauteur de **70% par le Conseil Régional et 30 % par la CCI 70.**

II./ Délibération

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, réunie en Assemblée Générale,

- prend acte du dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional,
- Valide le budget, les actions de promotion de l'apprentissage et l'autofinancement par la CCI.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	15
- Voix pour	:	15
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Fait à Vesoul, le 15 janvier 2018

Pour copie conforme,

Jean-Luc QUIVOGNE

Président

